

COMPTE RENDU

DE LA DEUXIEME REUNION DU COLLEGE GOUVERNEMENTAL RELATIVE A LA COLLECTE DE DONNEES AFIN DE DEFINIR LA PRIORITE NATIONALE DU SECTEUR MINIER ET DE L'OBJECTIF GENERAL DU GOUVERNEMENT.

Le 30 Juin 2021 à 10h 35 minutes, s'est tenue dans la salle de conférence de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, la deuxième (2^{ème}) réunion du collège gouvernemental afin de définir les priorités nationales du secteur minier et l'objectif général de la République Centrafricaine.

La réunion a été dirigée par le Président du collège Me **Pierre Abraham M'BOKANI**. Au total dix (10) membres du collège étaient présents. (cf liste de présence jointe en annexe)

En ouvrant la séance, l'ordre du jour proposé par le Président qui comportait trois (03) a été adopté par amendement de l'assistance. Ces points sont les suivants:

- I. Lecture du rapport de la première (1^{ère}) réunion
 - X II. Définition des Priorités Nationales du Secteur Minier et l'Objectif Général du Gouvernement
 - III. Les Divers.
- I. **Lecture du rapport de la première (1^{ère}) réunion**

Le point un (01) n'a pas fait l'objectif de débats dû au retard accusé par le Rapporteur Général. Ce point a été reporté pour la prochaine séance.

II. **Définition des Priorités Nationales du Secteur Minier et l'Objectif Général du Gouvernement**

A. De la Priorité Nationale du Secteur Minier.

Après des débats très enrichissant eu égard au deuxième (2^{ème}) point de l'ordre du jour, l'assistance s'est basée sur le Décret n°12.196 pour mémo, Portant adoption de la déclaration de la politique minière de la République Centrafricaine sur la base duquel le document du RCPA s'est fondé pour arrêter les priorités nationales du gouvernement qui consiste à :

1. Réviser le cadre légal du secteur minier ;
2. Favoriser l'industrialisation du Secteur Minier ;
3. Intensifier la formalisation, la productivité et améliorer les conditions de travail des activités minières et artisanales ;
4. Renforcer la bonne gouvernance du Secteur Minier.

La réalisation de ces quatre piliers permettra d'assurer le relèvement économique et la relance du secteur extractif par une gestion transparente et un soutien à la mise en valeur des ressources minières dans une perspective du développement durable.

B. De l'Objectif Général.

Il consiste à mettre en œuvre L'ITIE aux fins de contribuer au développement durable de la RCA pour une gestion responsable et transparente des ressources minières.

Tels sont les Priorités Nationales du secteur minier de la République Centrafricaine et l'Objectif Général définis par le collège gouvernemental.

III. Les Divers.

En divers, aucun point n'a été inscrit pour être débattu. La prochaine réunion est prévue pour le vendredi 02 juillet 2021 à 10 heures dans la salle de conférence de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 12 heures 35minutes.

Fait à Bangui, le

Le Rapporteur Adjoint

Le Président **2 JUIL 2021**



Emmanuel BASSALA



Me Pierre Abraham M'BOKANI